



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

**OUVERTURE D'UN POSTE PERMANENT  
INSPECTEUR EN BÂTIMENT  
(Affichage interne et externe)**

La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac évolue au rythme de la croissance urbaine de la couronne nord de Montréal et regroupe un peu plus de 7 300 résidents cohabitant entre les milieux urbain et agricole. Offrant un environnement de travail agréable, stimulant et diversifié dans lequel de beaux défis sont à relever, la municipalité procède actuellement au recrutement d'une personne rigoureuse et débrouillarde pour occuper un poste permanent d'inspecteur en bâtiment.

**RÔLES ET RESPONSABILITÉS**

Sous l'autorité de la Directrice du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable, la personne titulaire du poste veille à appliquer la réglementation municipale en vigueur ainsi que les lois et règlements en matière d'urbanisme, d'environnement et de nuisance.

**LES PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU TITULAIRE :**

- Renseigne, conseille et assiste les citoyens et différents professionnels relativement aux demandes de permis et certificats d'autorisation ainsi que sur les différentes réglementations en vigueur en matière d'urbanisme et d'environnement;
- Examiner les demandes de permis, contrôler leur conformité et, le cas échéant, émettre ces derniers ou informer le demandeur des autres alternatives;
- Effectue le traitement des requêtes et des plaintes relatives au Service d'urbanisme et d'environnement;
- Procède à l'inspection des propriétés aux fins d'application de la réglementation en matière d'urbanisme, d'environnement et de nuisance;
- Rédige et transmet divers types de lettres, d'avis d'infraction et de constats d'infraction;
- Prépare les dossiers pénaux et représente la Municipalité à la cour municipale;
- Rédige divers rapports, bilans et comptes rendus en lien avec les dossiers d'urbanisme et d'environnement;
- Exerce toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

**FORMATION ET EXIGENCES**

- Avoir complété un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'aménagement du territoire, en Technologies de l'architecture ou avoir complété au minimum deux années d'étude au Baccalauréat en urbanisme;
- Connaître des outils informatiques, notamment la suite Microsoft Office, Accès Cité Territoire (un atout) et ArcGIS (un atout);
- Connaître les lois et règlements en matière d'aménagement du territoire et d'environnement;
- Détenir une bonne connaissance de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Avoir le souci du service aux citoyens;
- Posséder un bon sens de l'organisation, de la planification et de rigueur;
- Pouvoir travailler sous pression;
- Faire preuve d'initiative, de débrouillardise, de discrétion et de jugement;
- Avoir de l'entregent et de l'autonomie;
- Être capable de gérer les imprévus.

**NATURE DU POSTE**

- Poste permanent;
- Horaire de 34 heures par semaine
- Le premier échelon salarial en 2025 est de 30,48 \$ et le dernier est de 37,74 \$. Convention collective renouvelée en 2026.
- Le plus tôt possible

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 19 janvier 2025, par courriel à l'adresse [ptessier@sjdl.qc.ca](mailto:ptessier@sjdl.qc.ca), avec le titre du poste en objet.

**Adresse postale :**

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac  
1110, chemin Principal  
Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0  
[info@sjdl.qc.ca](mailto:info@sjdl.qc.ca)